



## Réalisation d'un plan de déplacements



## Présentation aux lescariennes et lescariens

8 novembre 2021

## PREAMBULE

Les diapositives qui vont suivre sont à ce stade de réflexion des **hypothèses multiples non arrêtées à ce jour** qui ont pour objectif d'échanger avec les habitants sur l'évolution des déplacements dans la Ville et les schémas d'aménagement envisagés.

**Si certaines options ne verront jamais le jour**, cette étude a pour objectif de débattre de la question des déplacements sur la base d'un programme et de déployer un plan pluriannuel qui sera affiné et, sur les axes retenus, **ponctué de phases test avant leur validation définitive et leur déploiement.**

## **Objectif de l'étude:**

**Réalisation d'un plan de déplacements valant programme d'aménagement des espaces publics**

**L'objectif de cette étude est d'avoir une vision globale à l'échelle de la ville pour comprendre les dysfonctionnements dans les modes de circulation (voiture, transports en commun, à vélo, à pied)**

**Cette étude se finalise avec un programme d'aménagement, cela signifie d'avoir une vision globale des projets à mettre en place (aménagement ou requalification) sur plusieurs années suivant une enveloppe définie.**

## Périmètre :

Echelle communale, l'étude porte sur l'ensemble de la ville

## Qui :

L'équipe se compose du groupement :

- CREHAM, un bureau d'étude Urbanisme, Paysage, Sociologie et Développement Local
- IRIS CONSEIL, société de Conseil et d'Ingénierie

## Quand:

L'étude a commencée en janvier 2021 et s'est terminée par le COPIL du 15 juillet 2021

Il y a eu 3 phases,

- Un diagnostic urbains paysager et des mobilités à l'échelle de la ville
- La réalisation de scénarii pour le plan directeur
- La programmation et la réalisation de fiches actions

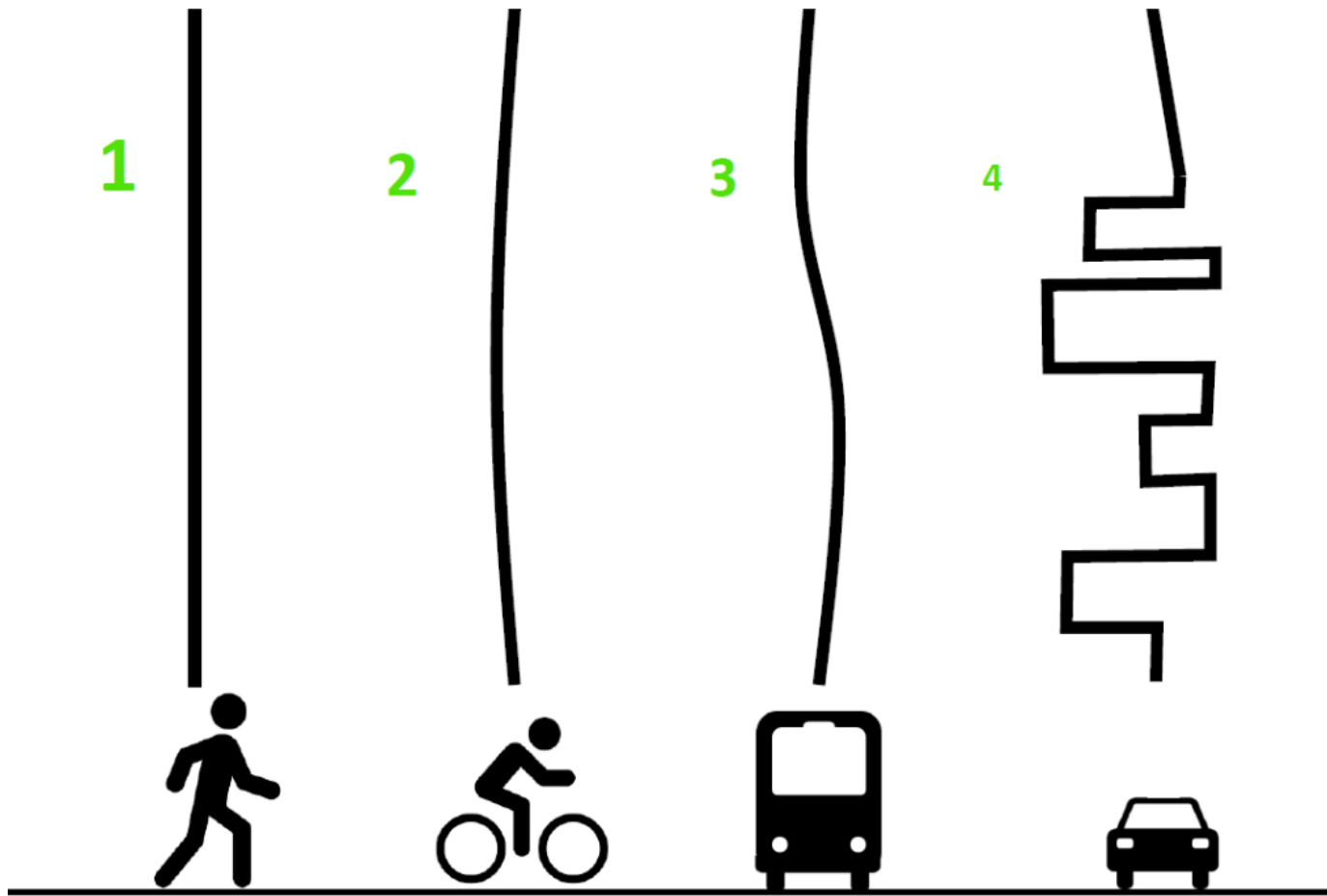
## Quatre grands enjeux :

- **La réduction des nuisances générées par le trafic de transit Nord / Sud et Sud / Nord traversant le cœur de ville**
- **La pacification-sécurisation des abords des écoles de Lescar**
- **La requalification des voies et espaces publics aux plans urbain et paysager en accompagnement des mesures en faveur des liaisons douces.**
- **La promotion des modes actifs et le développement d'un maillage de liaisons douces**

## Indicateurs :

- **approche très pragmatique d'expérimentation et de progression dans la métamorphose des déplacements.**
- **Propositions réversibles**
- **Mise en place de tests et expérimentations temporaires ou transitoires afin de mieux évaluer leur impact réel**

Faire évoluer les priorités et les comportements de déplacements?



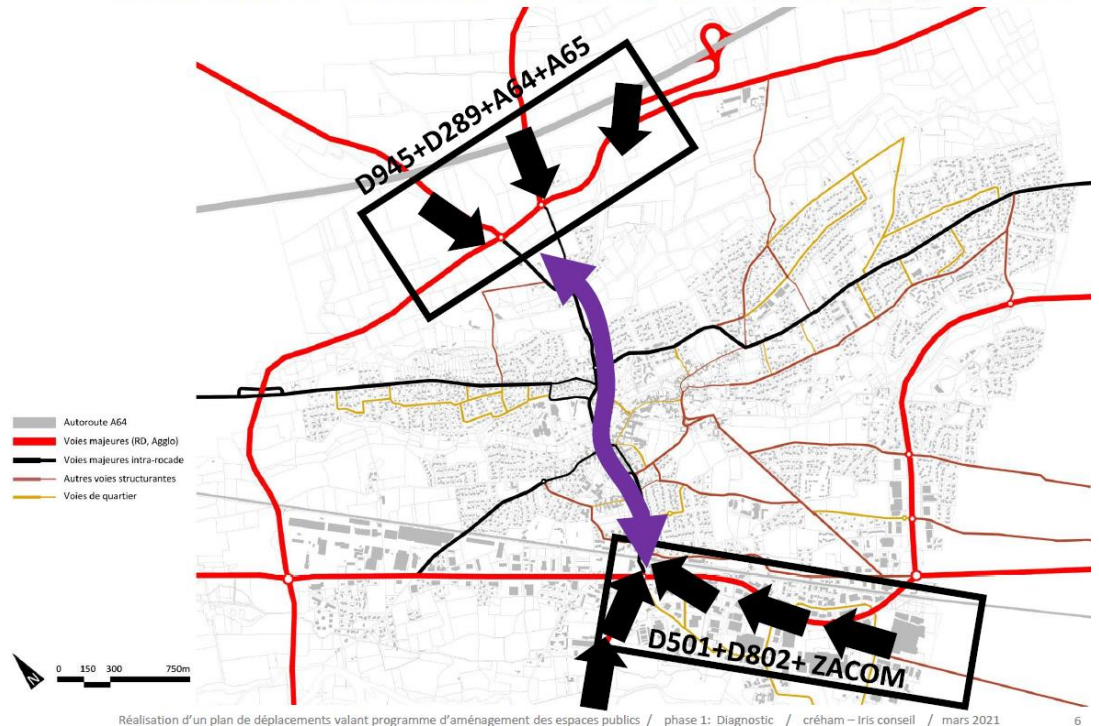
**Enjeu 1 - La réduction des nuisances générées par le trafic de transit Nord/Sud et Sud/Nord traversant le cœur de ville**

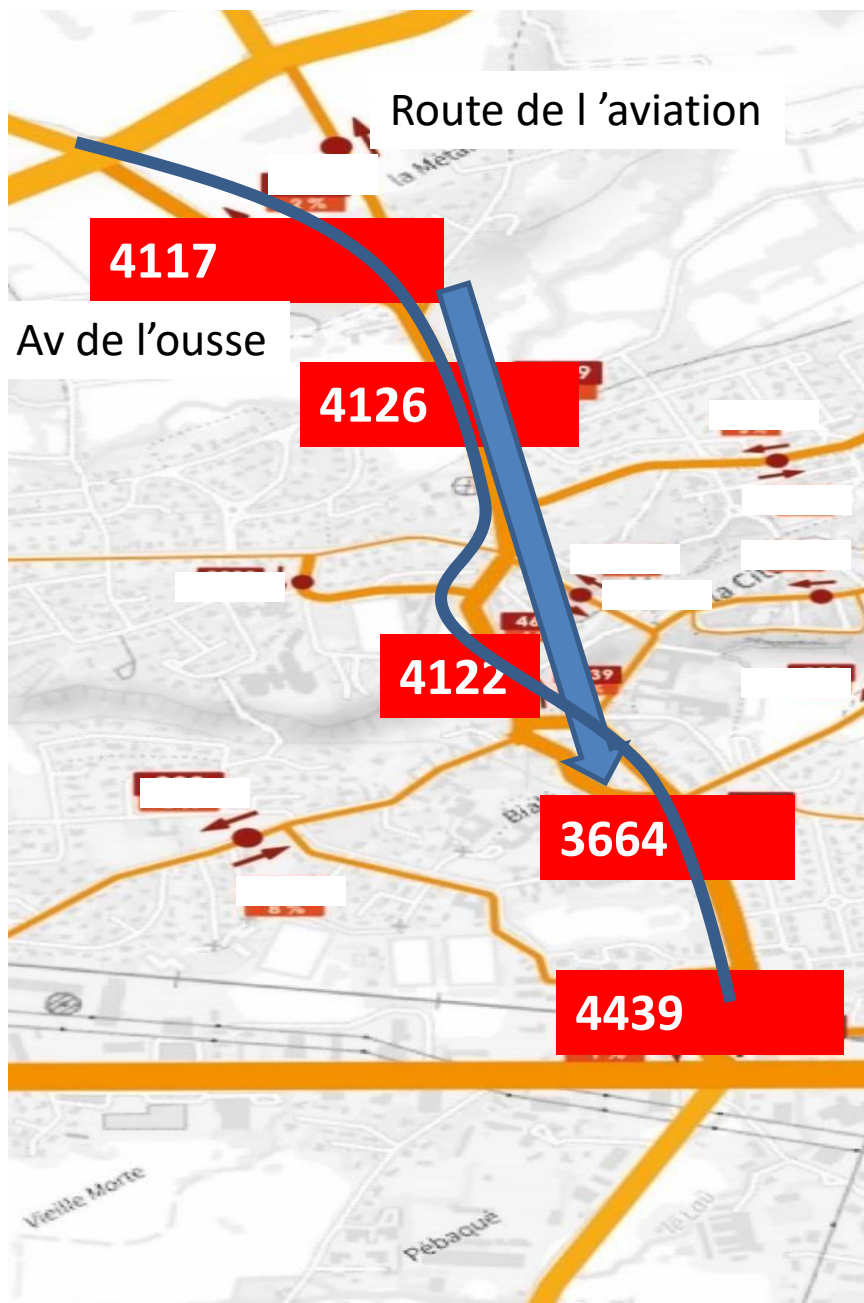
**Enjeu 2 - La pacification-sécurisation des abords des écoles de Lescar**

**Enjeu 3 - La requalification des voies et espaces publics aux plans urbains et paysagers en accompagnement des mesures en faveur des liaisons douces.**

**Enjeu 4 - La promotion des modes actifs et le développement d'un maillage de liaisons douces**

Comment atténuer les nuisances du transit traversant le centre de Lescar vers/depuis la Zacom?

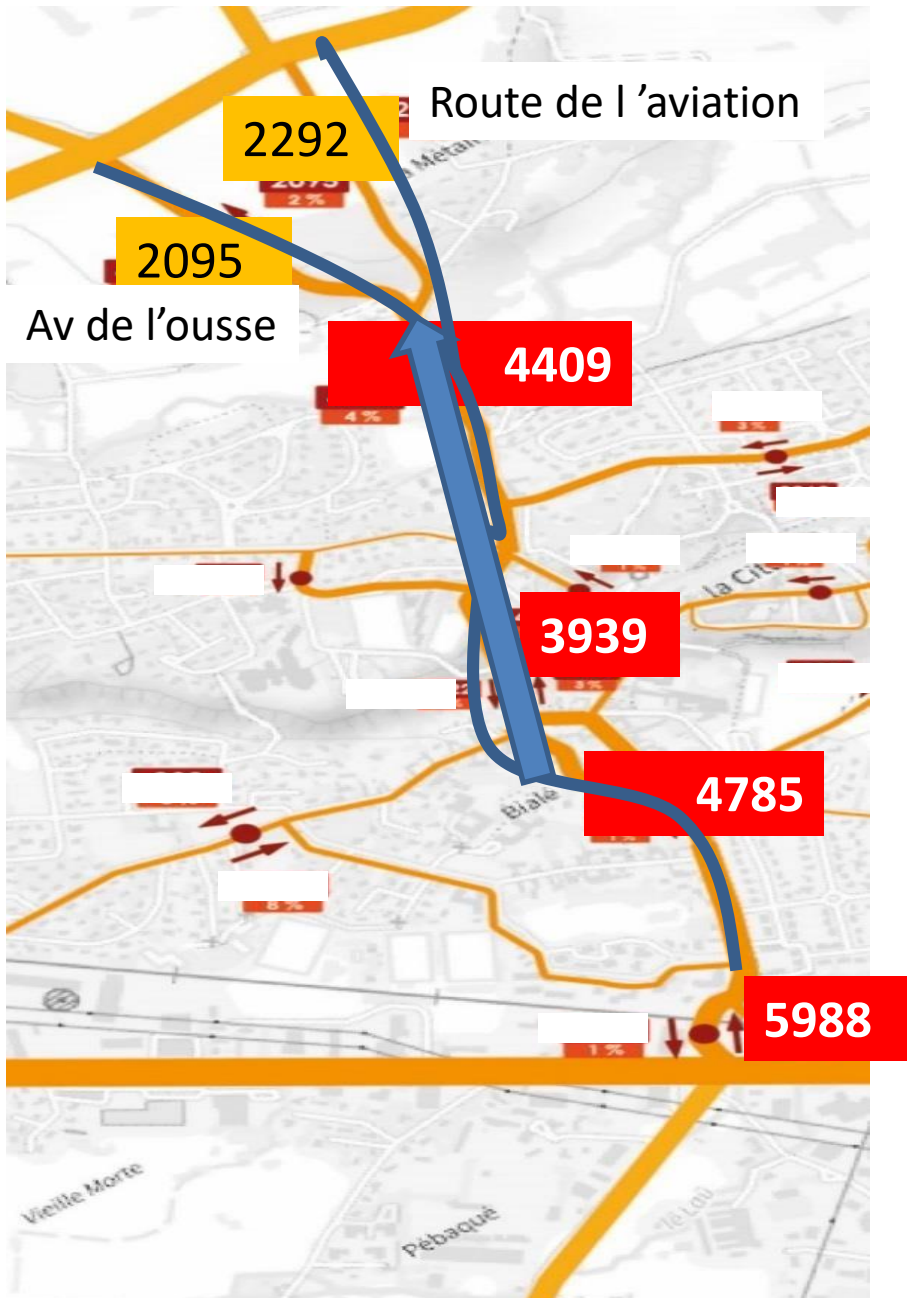




## Sur l'avenue de l'Ousse

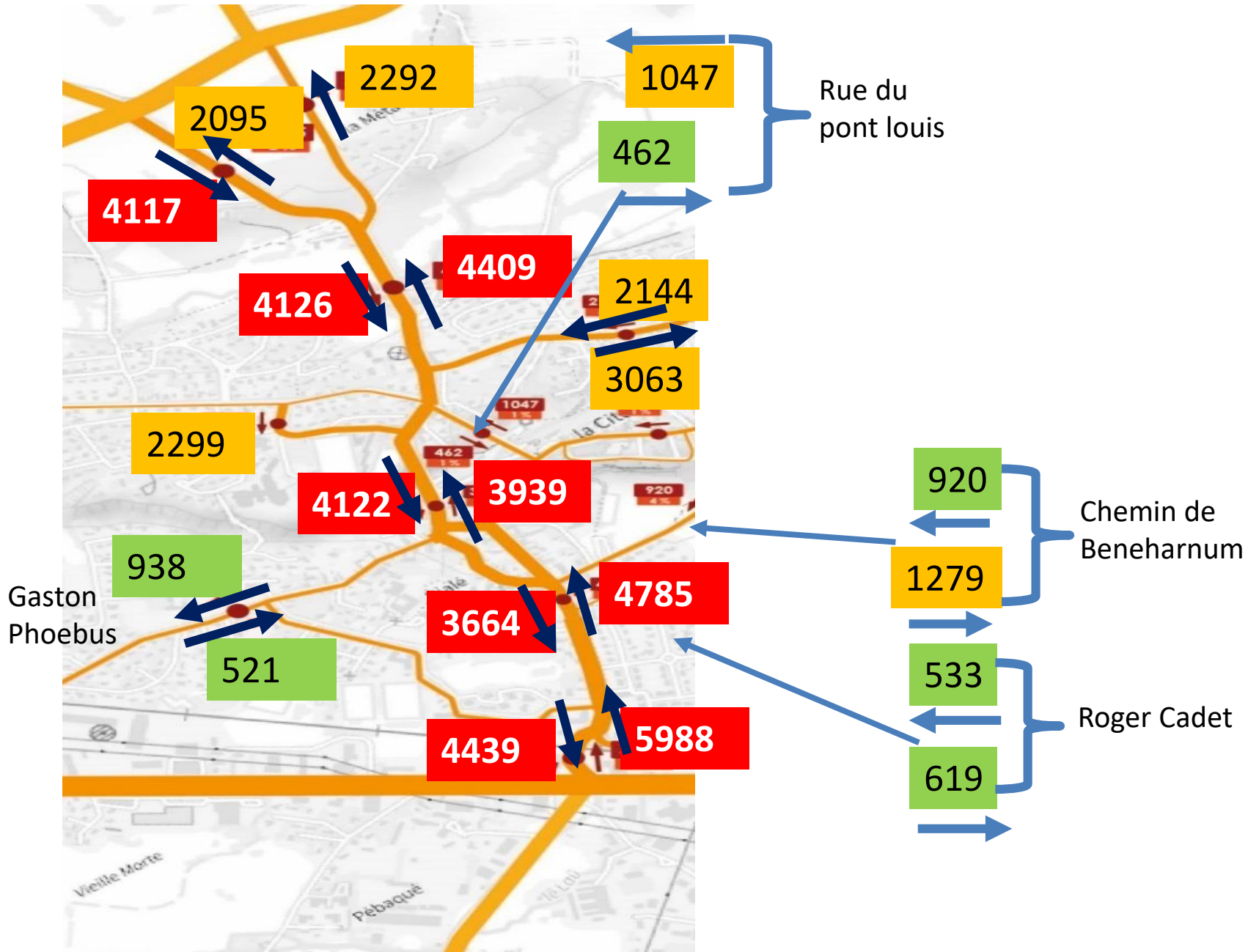
- **Le matin 47% du trafic ne concerne que du transit** (véhicules qui ne font que passer comptage effectué en février)





## Sur l'avenue de l'Ousse

- **Le soir 37% du trafic ne concerne que du transit** (véhicules qui ne font que passer comptage effectué en février)



## Le constat :

- 47% de transit le matin et 37% le soir sur l'avenue de l'Ousse.
- 8.000 v/j empruntent la rue Bié Grande et impactent les rues historiques du Bas Lescar: rues Rieupeyrus, Cachau et Maubec.
- 10.000 v/j passent sous la voie ferrée au niveau de la rue Ste Catherine, dont une plus forte proportion en sens sud-nord.
- Un transit modéré sur les autres grands axes de la ville ( Roger Cadet 1100v/j, Gaston Phoebus 1400v/j, Denis Touzanne 1500v/j, Avenue de Tarbes 5000v/j)

## L'objectif des propositions est:

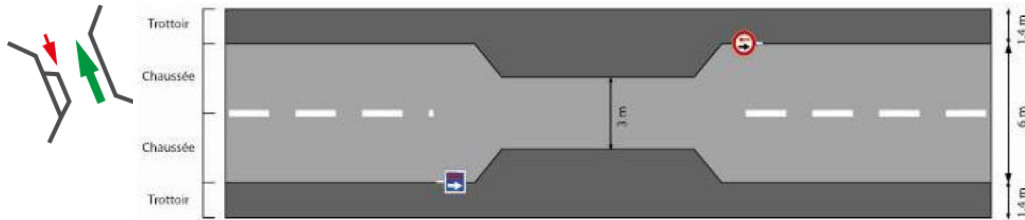
- DISSUADER CE TRAFIC DE TRANSIT en le renvoyant pour une partie sur la rocade et pour une autre en changeant de mode de déplacement : covoiturage et vélo.
- NE PAS INTERDIRE L'ACCÈS AU CENTRE DE LESCAR, à ses commerces, services et équipements.

## Méthode :

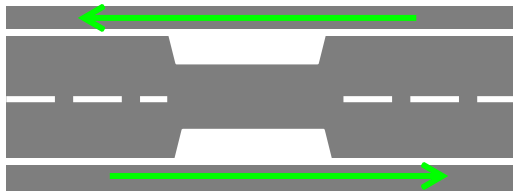
- Propositions non arrêtées à ce jour
- Propositions réversibles
- Mise en place de tests et expérimentations temporaires ou transitoires afin de mieux évaluer leur impact réel

## Axe Nord-Sud : La 1ère hypothèse concerne l'entrée Nord (Avenue de l'Ousse) :

Création d'une écluse avec priorité aux véhicules sortants de Lescar



L'écluse devra permettre la **continuité cyclable** avec le passage des bandes cyclables entre la ligne de rive et l'îlot de la chicane.



+ / -

- **Réduction des vitesses** en entrée de ville
- **Préservation des continuités cyclables**
- **Diminution des transits** dans le sens nord sud



## Axe Nord – Sud: La 2<sup>ème</sup> hypothèse concerne la rue Sainte Catherine

Option 1: **Renforcement de la Zone 30 avec des aménagements urbains pour réduire la vitesse**



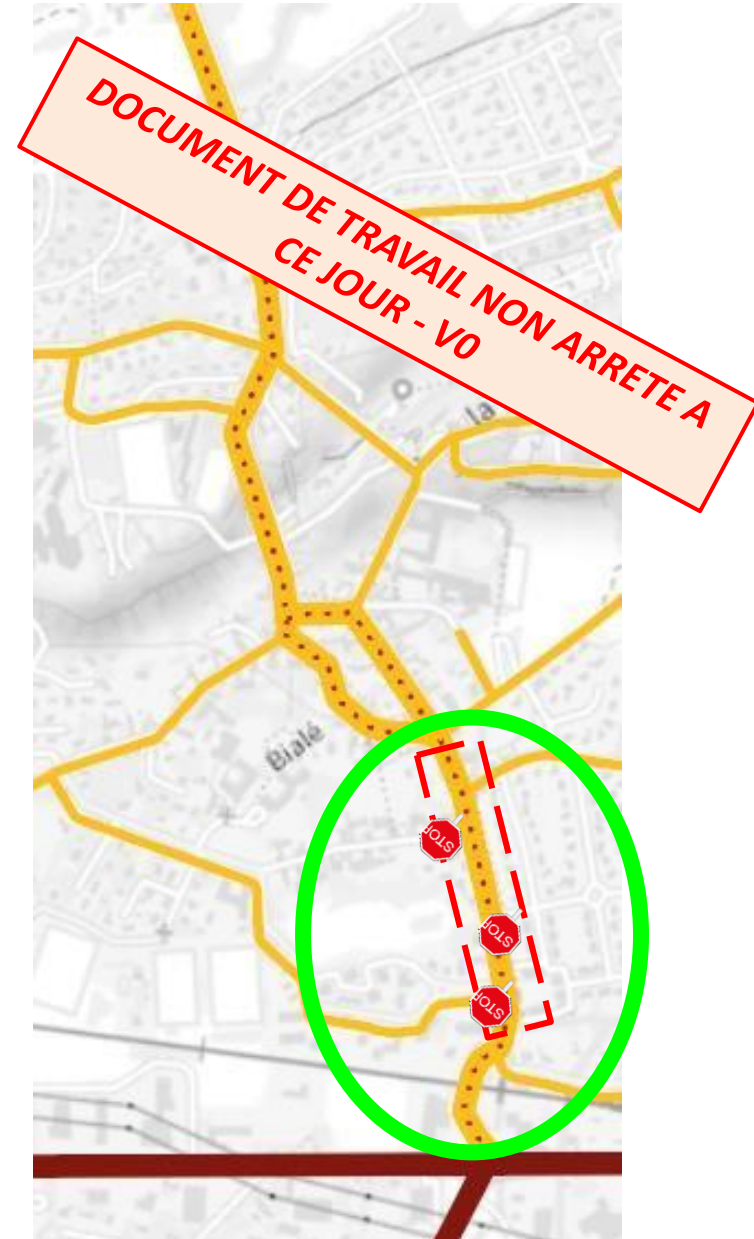
- Plateau traversant
- Ecluses
- Réduction de l'emprise viaire

Option 2: **Rendre prioritaire les rues perpendiculaires à la rue St Catherine**

- Rue Barthou
- Rue Satao
- Aménagement à prévoir entre rue Maubec et chemin de Benearnum
- Changer de sens la rue du Hiaa

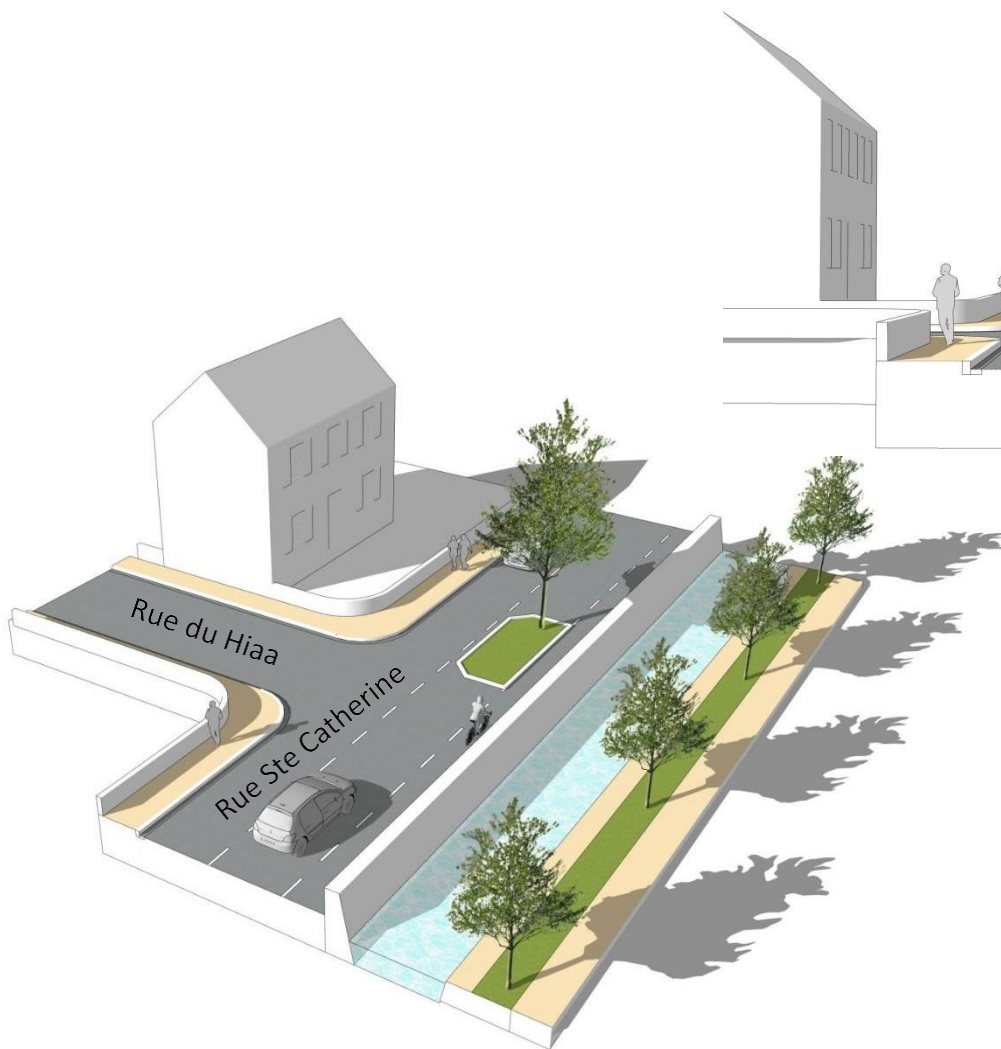
+ / -

- **Réduction des vitesses** en entrée de ville
- **Diminution des transits** dans le sens nord sud et sud-nord
- **Amélioration des modes actifs** (Sainte Catherine)



## Axe Nord – Sud: La 2eme hypothèse concerne la rue Sainte Catherine

Option 1 : Installation de deux écluses en zone 30



## Axe Nord – Sud : une 3ème hypothèse pourrait concerner l'interdiction de tourner à gauche sur la rue Cachau

### Mise en place d'une interdiction de tourne à gauche sur la rue Cachau en descendant de la rue Bié Grande

- Impact sur le trafic, **contournement obligatoire par Bialé pour rejoindre le sud de Lescar**, le lycée, Beneharnum
- Mise en place d'une signalisation d'interdiction de tourne à Gauche (dispositif physique ?)
- Hypothèse à long terme et mesure qui ne pourrait être discutée que si les autres mesures n'ont pas eu d'effet sur le trafic

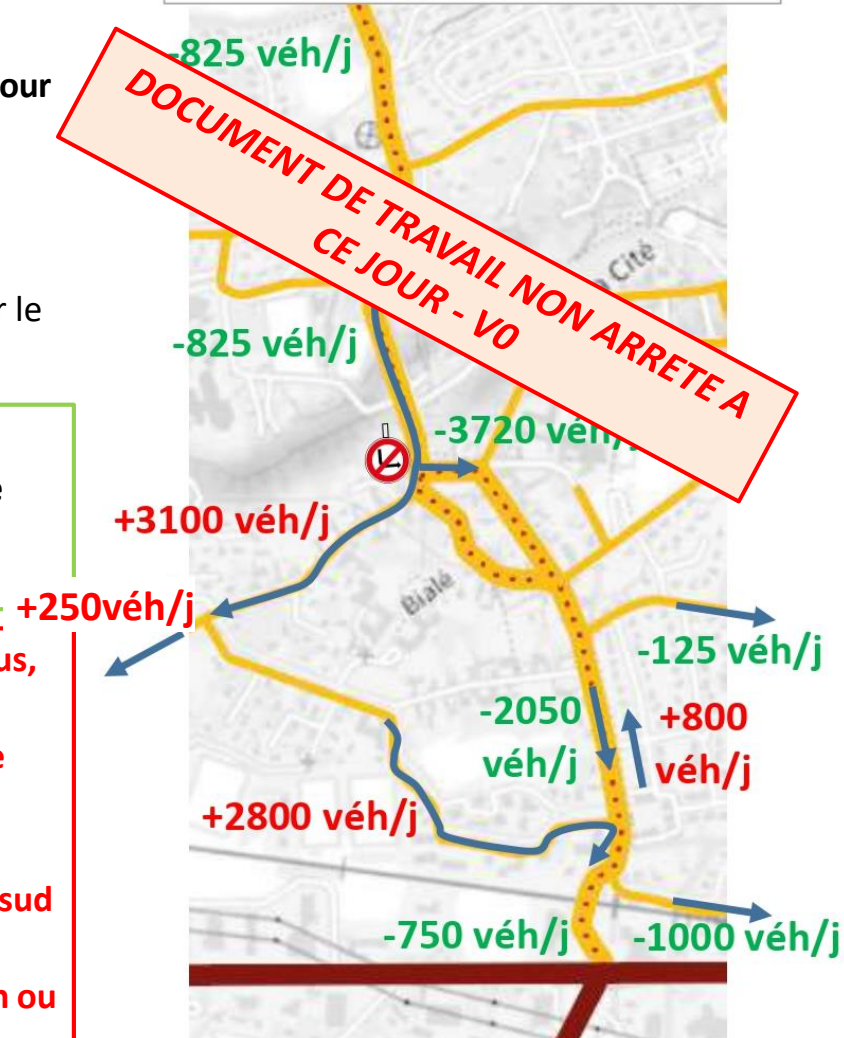
+ / -

- **Diminution des transits nord - sud**
- **Amélioration des modes actifs (rue Sainte Catherine, rue Maubec, rue Cachau)**
- **Réorientation des transits vers Avenue Gaston Phoebus**

- **Report des trafics de transits sur l'Avenue Gaston Phoebus, et la rue du Hiaa**
- **Augmentation des temps de parcours vers rue Satao, rue Maubec et rue des Remparts => impact commercial à mesurer**
- **Dispositif qui n'engendre pas de nuisances pour le trafic sud nord**
- **Nécessite des contrôles pour application de l'interdiction ou la mise en place d'un aménagement contraignant**

#### Hypothèse :

- -20% trafics dans le sens Nord-Sud
- conservation dans le sens Sud-Nord



## Axe Nord – Sud : une 4ème hypothèse pourrait concerner le passage sous la voie ferrée



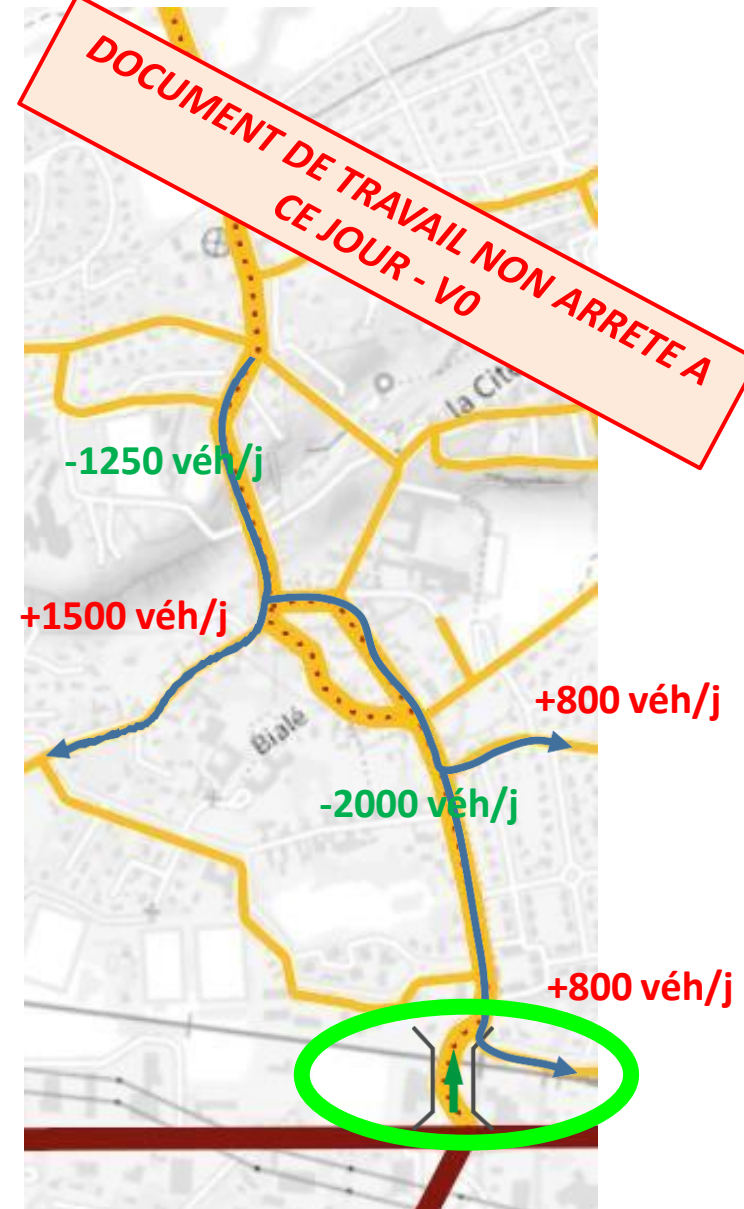
### Entrée sud (Passage sous voie ferrée)

- Reprise du profil de la voie avec une mise en sens unique entrant du passage sous la trémie Sainte- Catherine pour les véhicules motorisés
- Création d'une voie sortante en site propre destinée aux modes actifs
- Dernière étape à mettre en place après l'aménagement du Vert Galant

+ / -

- **Diminution des transits** dans le sens nord sud
- **Amélioration des modes actifs** (entre Ville et Zone commerciale)
- **Réorientation du trafic de transits** vers un réseau viaire adapté : Phoebus, Cadet et Fourcet

- **Le cheminement pour la sortie de Lescar pour les riverains proches est plus compliqué**
- **Ce dispositif nécessite au préalable un aménagement du chemin Fourcet et du carrefour Gaston Phoebus – Boulevard de l'Europe**





**Enjeu 1** - La réduction des nuisances générées par le trafic de transit Nord/Sud et Sud/Nord traversant le cœur de ville

**Enjeu 2** - La pacification-sécurisation des abords des écoles de Lescar

**Enjeu 3** - La requalification des voies et espaces publics aux plans urbains et paysagers en accompagnement des mesures en faveur des liaisons douces.

**Enjeu 4** - La promotion des modes actifs et le développement d'un maillage de liaisons douces

**Pacifier les abords des écoles génératrices fortes de déplacements dans le centre ?**

- 1. Collège S. Palay et école P. Fort
- 2. Lycée J. Monod et école des Prés
- 3. Groupe scolaire du Laoü
- 4. Groupe scolaire V. Hugo
- 5. Collège Notre-Dame
- 6. Groupe scolaire Notre-Dame
- 7. Calandreta

Une politique communale pour changer les comportements d'accès à l'école? (cf. expériences)

**Maîtrise de la circulation automobile aux abords d'écoles par fermeture de voies permanente ou en heures de pointe?**

- 1. Rue Confesse ? / abords collège Palay
- 2. Allée des Prés ? / abords lycée / école
- 3. Rue Cadet ? / abords école
- 4. Rue de l'Aubisque ? / abords école Hugo
- 5. Rue du Vallon ? / abords collège ND
- 6. Rue de la Cité ? / abords école ND

- Autoroute A64
- Voies majeures (RD, Agglo)
- Voies majeures intra-rocade
- Autres voies structurantes
- Voies de quartier



Réalisation d'un plan de déplacements valant programme d'aménagement des espaces publics / phase 1: Diagnostic / créham - Iris conseil / mars 2021

## La rue du Vallon : Aménagement en voie verte


 Fermeture définitive





- Limitation des flux de transit par le centre-ville
- Apaisement de la circulation devant le collège
- Amélioration des déplacements actifs
- Stop rue Lacaussade conservé



## L' Allée des Prés : Aménagement en voie verte

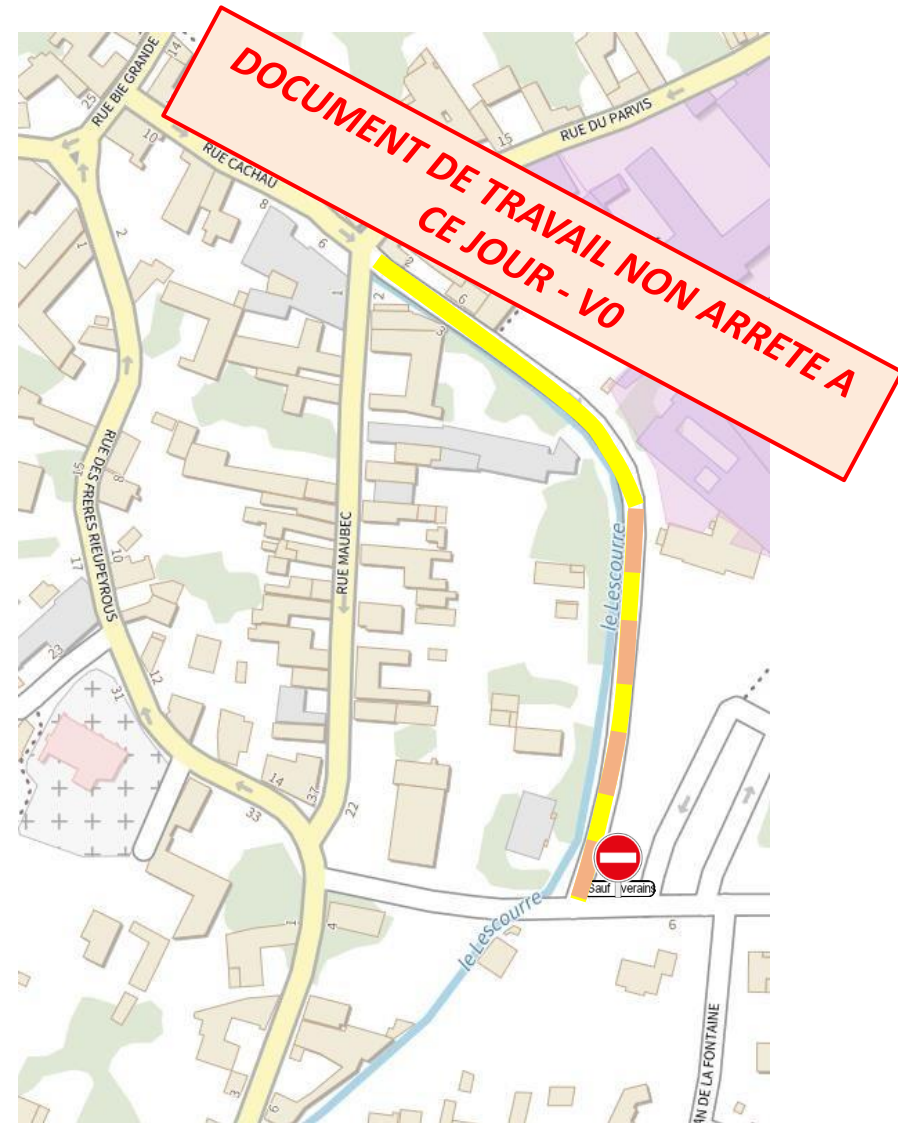
 Fermeture/ ouverture aux piétons-cycles uniquement

 Accès riverains et services uniquement

 Nouvelle signalisation  
(Sauf riverains)



- Amélioration des déplacements actifs
- Apaisement de la circulation aux abords des écoles
- Conservation accès riverains



## La place du Fronton



Reconstitution de la continuité végétale le long du Lescourre

Zone de rencontre

Continuité piétonne à améliorer /topographie

DOCUMENT DE TRAVAIL NON ARRETE A CE JOUR - V0

Terrains de jeux

Parc de Beneharnum

Possible maintien de quelques places de stationnement de service

## Les abords de l'école V. Hugo



Échelle 1 : 2 000

0 50 m

## Les abords du collège Simin Palay et l'école Paul Fort

### Chemin de Confesse et la rue du Taa

- Non contrôle des stationnements et circulations des voitures
- Non prise en compte des cyclistes
- Aménagement très «routier»

### Enjeux:

- Meilleure prise en compte de tous les modes de déplacements
- Recomposition urbaine et paysagère



## Les abords du collège Simin Palay et l'école Paul Fort



Nord



Sud

**DOCUMENT DE TRAVAIL NON ARRETE A  
CE JOUR - V0**

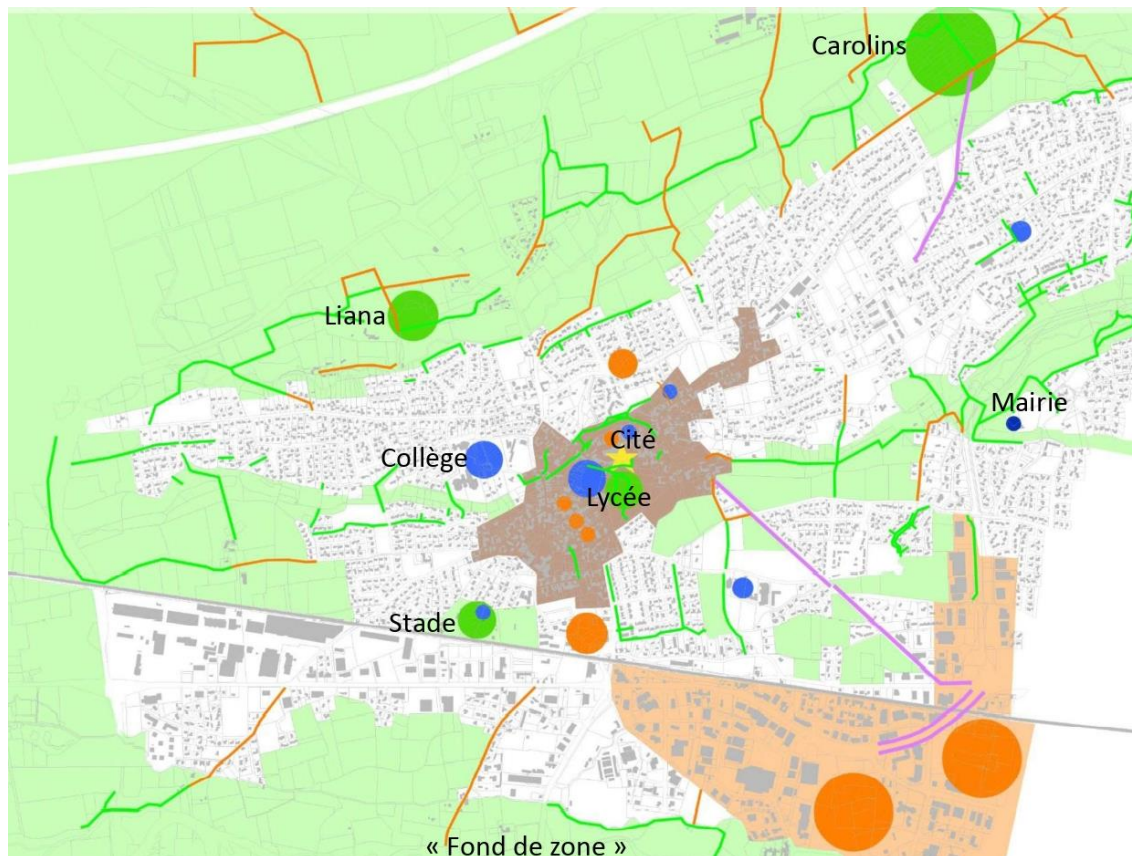


**Enjeu 1** - La réduction des nuisances générées par le trafic de transit Nord/Sud et Sud/Nord traversant le cœur de ville

**Enjeu 2** - La pacification-sécurisation des abords des écoles de Lescar

**Enjeu 3** - La requalification des voies et espaces publics aux plans urbains et paysagers en accompagnement des mesures en faveur des liaisons douces.

**Enjeu 4** - La promotion des modes actifs et le développement d'un maillage de liaisons douces





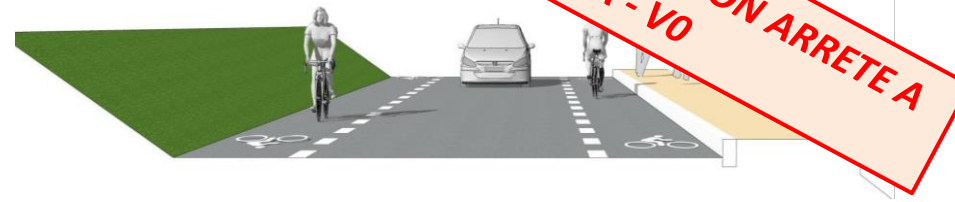
Secteur côte du Vigné / chemin de Beneharnum



## Aménagement sur la Côte du Vigné

### Partie basse :

- Mise à **sens unique montant** pour les véhicules motorisés + bandes cyclables 2 sens
- Concertations complémentaires à mener



### Partie haute : Réflexion en cours

- Double sens en chaussée à voie centrale banalisée



### Partie entre Marguerite de Navarre et chemin de Beneharnum : Réflexion en mener



## Chemin Lasbourdettes (en moins de 5mn)



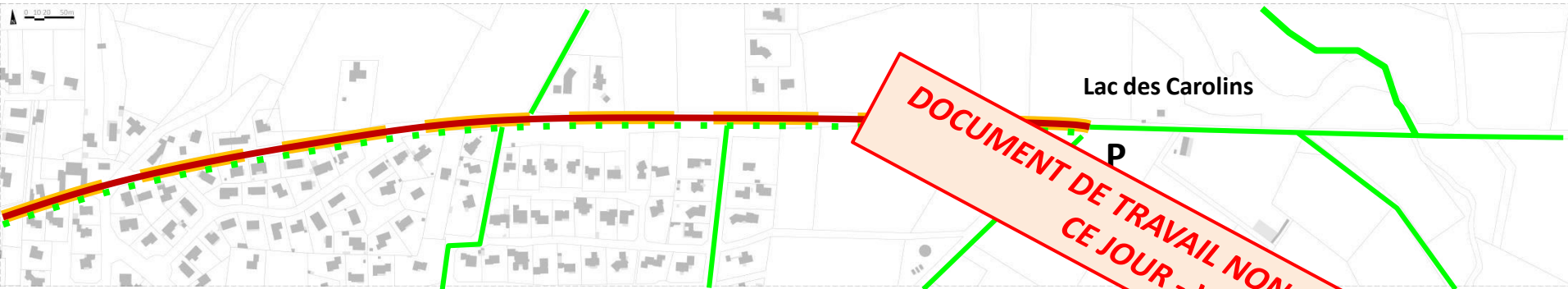
Chemin Lasbourdettes du carrefour des Arroumegas au lac des Carolins

Enjeux:

- Insertion de dispositifs en faveur des piétons et cyclistes pour l'accès au lac des Carolins
- Préservation et mise en valeur de l'identité rurale du chemin: conservation des arbres en place voire complément de plantations



## Chemin Lasbourdettes du carrefour des arroumegas au lac des carolins



- Transformation de la voie en chaussée à voie centrale banalisée type chaussidou



- Création d'un chemin piétonnier stabilisé en haut du talus



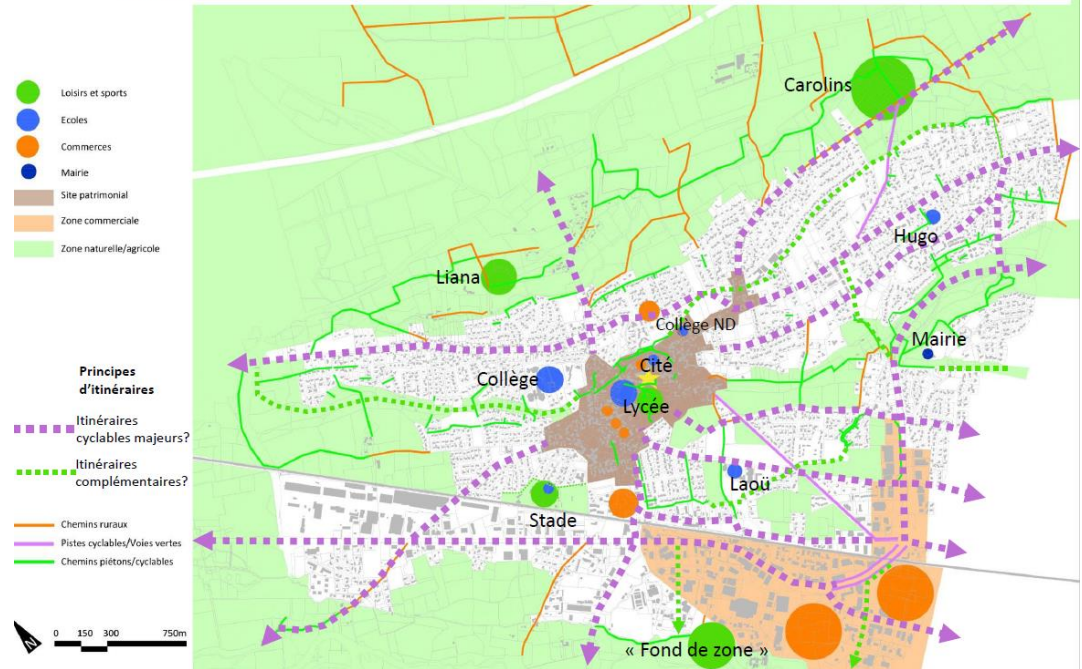
**Enjeu 1** - La réduction des nuisances générées par le trafic de transit Nord/Sud et Sud/Nord traversant le cœur de ville

**Enjeu 2** - La pacification-sécurisation des abords des écoles de Lescar

**Enjeu 3** - La requalification des voies et espaces publics aux plans urbains et paysagers en accompagnement des mesures en faveur des liaisons douces.

**Enjeu 4** - La promotion des modes actifs et le développement d'un maillage de liaisons douces

**Développer un réseau cyclable continu** sur des axes structurants et sur des axes plus confidentiels en cherchant à assurer utilité au quotidien et de loisirs avec continuités supra-communales



Réalisation d'un plan de déplacements valant programme d'aménagement des espaces publics / phase 1: Diagnostic / créham - Iris conseil / mars 2021

## Développer et sécuriser un maillage cyclable pour les déplacements quotidiens et loisirs

